

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE FRONSAC

SECTEUR DE ST-ANDRE-DE-CUBZAC

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«J'ai participé à la journée de formation et de prospection du GDON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie. »

Pascal PEYVERGES
Viticulteur à Casseuil

RETOUR SUR L'ANNEE 2019 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

1 000 hectares prospectés

15 % du vignoble visité

369 pieds de bois noir sur
215 parcelles

822 pieds de flavescence dorée sur
142 parcelles

Gros foyer à Saint-André-de-Cubzac,
Saint-Genès-de-Fronsac et Saint-Michel-de-Fronsac

33 % des traitements insecticides économisés
grâce au GDON des Bordeaux

CAMPAGNE
VITICOLE 2019
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN
PAR COMMUNE
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr



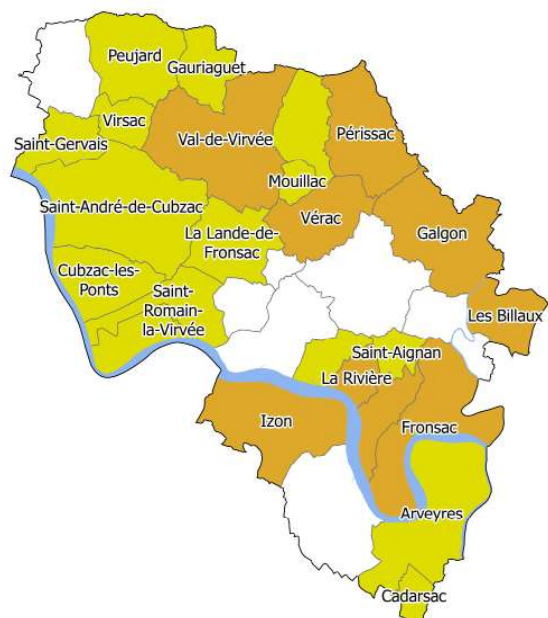
CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2019

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

69 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était supérieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en augmentation par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 4 875 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 195 005 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement adulticide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : Lugon-et-L'Ile-du-Carnay, Saint-Aignan et Vézac ont été prospectées en quasi-totalité, Villegouge a été visitée à 10 %.

De la flavescence dorée a été trouvée **sur toutes ces communes**.

Une augmentation du nombre de pieds est à signaler à Arveyres, La Rivière, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Genès-de-Fronsac, Saint-Michel-de-Fronsac et à Val-de-Virvée.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à Izon et Vayres.

Les parcelles contaminées en 2018 ont été prospectées en 2019. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à Asques. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

Sur la carte, en vert, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2019.

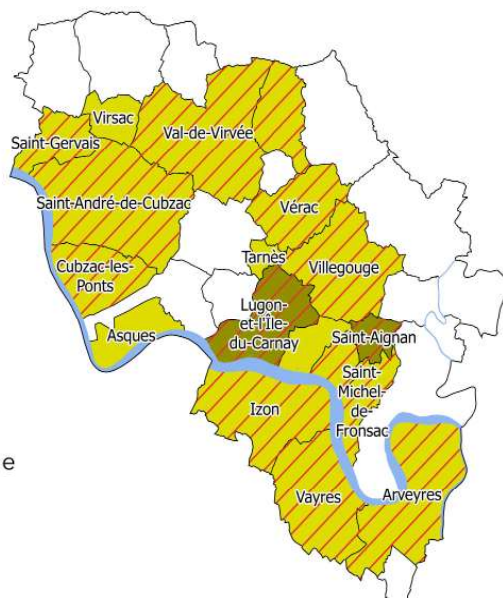
Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.

Infection

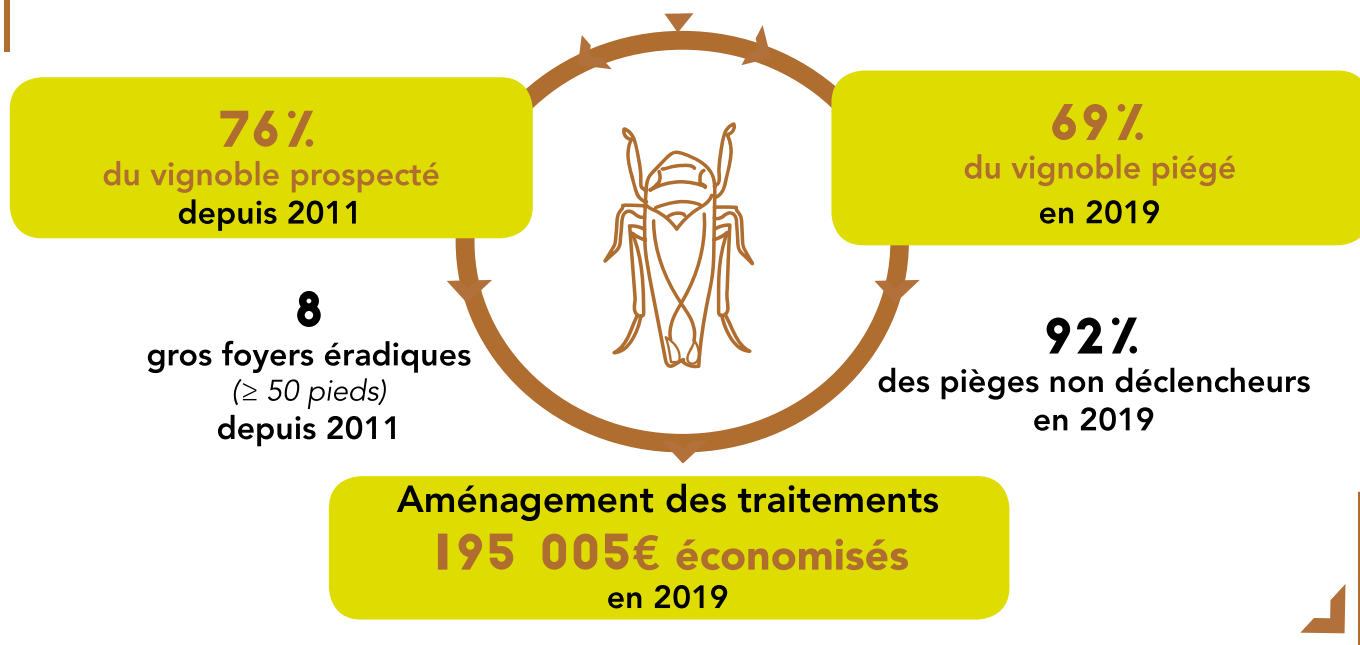
/// FD en 2019

Prospection 2019

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1^{er} avril 2020.**

Ces pieds sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

MALADIES DU BOIS

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'**eutypiose** et d'**esca** sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : **des pieds de vigne ont été peints en vert** cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2019

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 17 décembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescente dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
ARVEYRES	14	0	0,5	15 156 €	5 %	1	144	23	63 %
ASQUES	3	0	0,7	2 390 €	1 %	0	0	0	100 %
CADARSAC				3 658 €					100 %
CADILLAC EN FRONSADAIS									2 %
CUBZAC LES PONTS	5	0	0	5 362 €	16 %	0	40	9	100 %
FRONSAC	15	3	7,1	20 653 €					100 %
GALGON	15	4	7	8 829 €					100 %
GAURIAGUET	3	0	0,3	2 816 €					100 %
IZON	3	1	3,3	1 295 €	11 %	0	17	8	100 %
LA LANDE DE FRONSAC	10	0	0,1	10 274 €					100 %
LA RIVIERE	6	2	5,5	4 398 €	4 %	0	22	1	100 %
LES BILLAUX	2	1	3	288 €					100 %
LUGON ET L'ILE DU CARNAY					100 %	255	17	6	100 %
MOUILLAC	2	0	1,5	2 382 €					100 %
PERISSAC	11	1	2,5	11 381 €					100 %
PEUJARD	6	0	0	6 165 €					51 %
SAILLANS									0 %
ST AIGNAN	7	0	0	7 469 €	100 %	37	13	10	100 %
ST ANDRE DE CUBZAC	14	0	0,2	24 886 €	7 %	2	123	19	100 %
ST GENES DE FRONSAC	8	0	0	15 124 €	2 %	0	103	7	100 %
ST GERMAIN DE LA RIVIERE	3	0	0,7	3 443 €	2 %	5	0	0	100 %
ST GERVAIS	9	0	0	9 380 €	3 %	1	18	7	100 %
ST LAURENT D'ARCE									0 %
ST MICHEL DE FRONSAC	9	1	1,1	9 721 €	7 %	1	198	11	100 %
ST ROMAIN LA VIRVEE	6	0	0	5 957 €					100 %
TARNES					2 %	0	0	0	2 %
VAL DE VIRVEE	19	1	0,6	13 887 €	2 %	0	71	16	100 %
VAYRES					1 %	0	1	1	20 %
VERAC	10	0	0	7 180 €	82 %	39	53	22	100 %
VILLEGOUGE					11 %	27	2	2	11 %
VIRSAC	3	0	0,3	2 912 €	1 %	1	0	0	100 %

	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescente dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR VOS SECTEURS	183	14	1,8 (moyenne)	195 005 €	15 %	369	822	142	76 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON DES BORDEAUX	2 066	139	1,4 (moyenne)	2 174 026 €	10 %	1 862	26 990	1 768	79 %